Raccordement des énergies renouvelables dans le secteur nord-ouest du département des Ardennes (08)

Création du poste source d'Enedis à 225 000 / 20 000 volts LIART 2 et de son raccordement en antenne par une liaison souterraine à 225 000 volts issue du poste à 400 000 / 225 000 volts des HOQUINS.

Localisation de l'emplacement retenu pour le poste (site n°3 de la concertation)